

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle gouvernance

Jean-Luc Blin, nouveau vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de Lorraine



Jean-Luc Blin - [Télécharger](#)

Jean-Luc Blin a été élu vice-président du Conseil Scientifique (CS) de l'Université de Lorraine lors du CS du mardi 28 juin 2022.

Son parcours. Jean-Luc Blin, 51 ans, est enseignant au sein du département de chimie à la Faculté des Sciences et Technologies et chercheur au Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire – L2CM. Il est également directeur de l'institut Jean Barriol depuis janvier 2013. Son domaine de recherche se concentre sur la physico-chimie des colloïdes, les matériaux poreux, l'immobilisation de biomolécules dans les matériaux poreux et la (photo)catalyse.

Ses ambitions. Jean-Luc Blin souhaite mener une politique qui permette de développer une recherche de pointe, au bénéfice de la connaissance et de l'innovation et de contribuer au développement socio-économique des territoires ainsi qu'à leur attractivité. La politique menée en matière de recherche devra :

- permettre d'être présent sur les grands enjeux scientifiques et sociétaux,
- garantir l'unité de la recherche sur le territoire lorrain,
- accompagner les mutations des pratiques en recherche.

Pour y parvenir, il souhaite mettre en place 8 plans d'actions :

- une recherche ambitieuse et de qualité
- une recherche cohésive
- une recherche concernée par son écosystème territorial
- une recherche tournée vers l'international
- une recherche ouverte
- une recherche responsable
- une recherche qui prépare les futurs chercheurs
- une recherche qui valorise ses résultats vers la société

« Pour permettre au conseil de remplir ses missions, ma volonté est d'associer l'ensemble des acteurs représentés au sein du conseil aux travaux que nous aurons à mener et ce quelles que soient les listes électorales dont ils sont issus », précise Jean-Luc Blin.

En savoir + : <https://factuel.univ-lorraine.fr/node/20582> (Interview Factuel)

Pour rappel :

Le conseil scientifique veille à la qualité et à la cohérence de la politique scientifique de l'établissement, à l'élaboration de laquelle il contribue. Il s'assure de la liaison entre l'offre de formation et la politique scientifique. À ce titre, il est consulté sur la répartition des crédits de recherche, la politique d'emploi des enseignants-chercheurs et chercheurs, les programmes et contrats de recherche proposés par les pôles scientifiques, et la création et la suppression de pôles scientifiques.

CONTACT PRESSE

Fanny Lienhardt
Chargée de relations presse
06 75 04 85 65